

Rapport du sous-comité budgétaire**[Extrait]****Jeudi 11 septembre 2014****Portorož, Slovénie****Résumé des principaux résultats, décisions et actions requises en découlant**

Question et point de l'ordre du jour	Principaux résultats
Point 3	<ul style="list-style-type: none"> Le sous-comité budgétaire (BSC) recommande que les états financiers pour 2012 et 2013 soient adoptés et que le Secrétariat présente un rapport sur les options visant à réduire les frais bancaires lors de la prochaine réunion du BSC.
Point 4	<ul style="list-style-type: none"> Le BSC recommande que le comité F&A prenne note des états financiers provisoires sous réserve de l'audit (IWC/65/06).
Point 5	<ul style="list-style-type: none"> Le BSC recommande que le comité F&A examine la demande d'avis du comité scientifique relative à : l'augmentation du budget ordinaire alloué pour tenir compte de l'augmentation prévue du nombre de plans de gestion et de conservation (CMP) ; la pertinence d'une demande de fonds pour un poste administratif au titre du budget ordinaire du comité ; et aux options pour traiter les fonds non dépensés et non alloués.
Point 6	<ul style="list-style-type: none"> Le BSC recommande d'adopter le budget pour les années 2015-2016 et de prendre note des prévisions pour les années 2017-2018. Le BSC recommande en outre d'adopter les recettes et les dépenses proposées au titre de la période de transition (page 4, IWC/65/7). Le BSC recommande d'adopter la proposition de renoncer à l'avenir aux droits dus par les médias. Le BSC recommande d'adopter les droits des observateurs proposés au document IWC/65/BSC05.
Point 7	<ul style="list-style-type: none"> Le BSC recommande que le processus présenté dans le document IWC/65/BSC03 soit adopté. Le BSC recommande que la formule des contributions soit examinée par le BSC lors de la 66^{ème} réunion de la CBI et que le Secrétariat la publie sur le site web de la CBI.

Point 8	<ul style="list-style-type: none">• Le BSC recommande d'amender les termes de référence pour refléter le mandat de quatre ans des membres du BSC, (c'est-à-dire, pour couvrir deux réunions biennales).• Le BSC recommande de mener des consultations sur la nomination du nouveau président et du nouveau vice-président du BSC.
---------	--